Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-213502354-20251216-2025121609-DE

Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de
Fougères-Vitré
Canton de
La Guerche-de-Bretagne
Commune de Rannée

Rannée

Convocation le : 12.12.2025
Affichage le : 12.12.2025

DELIBERATION 2025.16.12.09 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, seize décembre à vingt-heure, le Conseil Municipal de la commune de RANNEE, s'est réuni en session ordinaire, au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame MOREL Karine, Maire.

Etaient présents : MOREL Karine, LAHAYE Stéphanie, DAGUIN Paul, BRIANTAIS Catherine, PELISSON Patricia (arrivée à 20h15), TAILLANDIER Isabelle, LEBRETON Didier, TAILLANDIER Vincent, PELTIER Serge, BIZEUL Claude, GANACHE Jean-Michel.

Était absente : MARTIN-CHUDEAU Patricia.

Secrétaires de séance : Le Conseil Municipal a désigné BRIANTAIS Catherine, conformément à l'article L2121-15 du CGCT, en qualité de secrétaire de séance.

Nombre de conseillers :	En exercice :	12
	Quorum :	07
	Présents :	11
	Votants :	11

2025.12.16.09	DIA parcelle AB 10

Madame Le Maire donne lecture au conseil municipal de la déclaration d'intention d'aliéner relative à la propriétés située 587, La Croix de la Barre présentée par Maitre De Gigou, notaire à Vitré et cadastrée AB 10.

Le Conseil Municipal est appelé à exercer ou non son droit de préemption

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité :

- **DE NE PAS EXERCER** son droit de préemption sur la propriété décrite ci-dessus.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme
Le 16.12.2025
Le Maire, Karine Morel

MAIRIE DE RANNEE 35130